

300 millions d'économies sans douleurs à Bruxelles

BUDGET Le gouvernement bruxellois a tranché dans la nuit de lundi pour son exercice 2015

A l'équilibre. Le nouveau gouvernement bruxellois, dès les négociations pour sa formation, s'était fixé pour objectif de présenter un budget 2015 à l'équilibre. Et l'objectif est atteint, selon le ministre bruxellois des Finances Guy Vanhengel (Open VLD). La nouvelle équipe du ministre-président Rudi Vervoort (PS) a en effet potassé jusqu'à tard dans la nuit de lundi pour trouver encore les 127 millions à grappiller afin d'atteindre l'objectif global de 300 millions d'économies fixé lors des négociations gouvernementales, sur un budget global d'environ 3,952 milliards. Aucune nouvelle taxe n'a été décidée. Et le gouvernement a pris garde à ce que l'équilibre porte sur la Région mais également sur les 19 communes, a précisé Guy Vanhengel.

Une difficulté se posait en raison des conséquences de la sixième réforme de l'Etat, qui sera d'application dès le 1^{er} janvier 2015, et qui fera endosser de nouvelles dépenses, mais aussi de nouvelles recettes aux Régions, a expliqué Guy Vanhengel. Pour qui la moindre erreur d'appréciation dans les projections de l'Etat fédéral peut se traduire par une différence de recettes de plusieurs dizaines de millions d'euros pour la Région.

« Nous recevrons pour 600 millions de nouvelles compétences, mais le transfert financier ne s'élèvera qu'à 530 millions d'euros. Cela signifie que suite à la sixième réforme de l'Etat, nous devons réaliser une économie de 70 millions d'euros. Ceux-ci sont également compris dans les

300 millions », a-t-il précisé.

Mobilité et emploi en hausse

Les budgets de la plupart des départements, en tout cas, n'ont pas été rabetés : au contraire, ils ont été augmentés. La mobilité se taille la part du lion et se voit accorder 80 millions supplémentaires, l'économie et l'emploi 39 millions et le logement 24,5 millions. En matière fiscale, le bonus logement, une réduction d'impôt destinée à ceux qui ont contracté un emprunt hypothécaire pour acquérir leur logement, sera maintenu à son niveau actuel jusqu'en 2017.

Comment les 300 millions d'économies seront-elles dès lors réalisées ? « Les 300 millions d'euros supprimés sont ceux qui ont été demandés par plusieurs départements lors de la confection du budget 2015 mais qui n'ont pas été octroyés, et ont par conséquent été rayés », a souligné Guy Vanhengel. Ajoutant : « Nous ne travaillons pas d'après la méthode de "réductions proportionnelles" mais bien en fonction des objectifs du gouvernement et des besoins. Cela signifie en effet que certains postes de dépenses progressent, par exemple la mobilité et l'emploi. Tandis que d'autres doivent modérer leurs ambitions. » Il y a en outre le

fait que les recettes s'améliorent : « Les impôts sont de mieux en mieux perçus, souligne le ministre. L'activité du marché immobilier et les valeurs immobilières d'autre part, font que les recettes de la Région de Bruxelles-Capitale aug-

mentent légèrement malgré la rechute économique. »

Sans compter que cela fait deux ans, en fait, que le budget bruxellois est assaini. « Au cours de ces deux dernières années, Bruxelles a connu des budgets et des comptes en équilibre, affichant même un léger boni. Notre base est plus saine financièrement », se réjouit Guy Vanhengel. Et ces finances saines seraient elles aussi génératrices d'économies.

Ce mercredi, Rudi Vervoort présentera les détails de ce premier budget de législature devant le parlement bruxellois. ■

PIERRE VASSART

LES CHIFFRES

3,952 milliards

Le budget annuel de la Région bruxelloise.

530 millions

Le transfert de l'Etat fédéral vers la Région lié aux nouvelles compétences bruxelloises issues de la sixième réforme de l'Etat. Leur coût réel est toutefois estimé à 600 millions d'euros.

80 millions

Le budget consacré à la mobilité dans la Région se voit significativement augmenté de cette somme. Tout comme l'économie et l'emploi (39 millions) et le logement (24,5 millions).